

SUPPLÉMENT

au

MOUVEMENT SOCIAL

(Juin 1912)

La crise de transition de l'industrie en Angleterre et la récente grève minière

Pour pénétrer tous les aspects de la grève minière d'Angleterre, il est nécessaire d'envisager d'abord toute une série de généralités. Parmi ces généralités quelques-unes sont peut-être connues de tous mes lecteurs et quelques-uns peut-être les connaissent toutes; mais à qui ne les a pas passées en revue il est impossible de comprendre la phase extraordinairement intéressante que l'Angleterre moderne traverse. Je dis « extraordinairement intéressante », parce que l'intérêt du sujet réside dans celui de ses aspects qui s'impose à moi de la manière la plus irrésistible, plus irrésistible même que la question de savoir qui avait raison et où étaient les torts. L'Angleterre se trouve, quelque direction que prennent les événements, en présence d'un problème très grave pour son avenir; ce que sera cet avenir, personne ne pourrait le prédire, mais les proportions de l'événement et la rapidité absolument inattendue de sa progression, unies au singulier silence qui règne autour de lui, sont faites pour captiver l'attention, indépendamment de la moralité qui s'en dégage et des craintes mortelles que les périls de notre avenir immédiat font naître.

Commençons par le commencement. L'Angleterre fut la seule

des anciennes provinces civilisées de l'empire romain qui rompit, au XVI^{me} siècle, avec le cours de sa civilisation. La Réforme n'aurait eu que des effets restreints, et des effets probablement oubliés depuis longtemps déjà, aujourd'hui, si elle s'était cantonnée dans les confins de l'Allemagne et en Scandinavie et si elle s'était bornée à une querelle éphémère bien que violente avec les sociétés plus anciennes de France, d'Italie et d'Espagne. Mais l'adhésion de la Grande-Bretagne donna aux choses une toute autre tournure. Lorsque touchait à sa fin ce grand phénomène historique, auquel il fallut pour s'accomplir près d'une centaine d'années — car l'Angleterre ne devint protestante qu'avec la première génération du XVII^{me} siècle, — on était en face de l'organisme complexe et profondément enraciné d'une vieille contrée civilisée de l'Europe, riche de traditions et d'expérience, possédant à fond les règles d'un gouvernement fort et organisé, et qui avait dépouillé une culture singulièrement perfectionnée afin d'orienter sa vie en des directions anormales et excentriques, grâce auxquelles elle devait se différencier pour toujours du reste de l'Europe et réagir d'une façon non moins continue sur le reste de l'Europe.

De la durée de la lutte, du peu qu'il s'en fallut que l'Angleterre ne rompit le fil de sa civilisation et ne prit cette nouvelle voie, je ne peux, faute d'espace, parler ici. Mais je dois un avis à mes lecteurs : qu'ils lisent eux-mêmes le récit de la lutte non pas dans les ouvrages de seconde main, par l'intermédiaire desquels il nous parvient d'ordinaire, mais bien dans les documents originaux. Ils verront alors comment et pourquoi la classe gouvernante d'Angleterre n'a jamais été réellement protestante ; comment la nouvelle répartition du sol et la création d'une nouvelle oligarchie obligèrent le représentant du pouvoir à suivre, plus ou moins à contre-cœur, une politique qui répugnait assurément à la masse du peuple, comment la Couronne se mêla à la bataille, comment le peuple dans son ensemble lutta contre le changement, mais sans succès, et, d'une manière générale, comment en dépit d'elle-même et seulement après avoir longuement protesté, la nation subit sa grande épreuve.

Deux conséquences commencèrent à apparaître du vivant de cette génération qui suivit l'accomplissement de la besogne.

La Couronne s'était transformée en une poupée salariée de la nouvelle oligarchie, les Universités avaient été accaparées par les riches, et de même les écoles publiques ; les squires et les grands négociants, au Parlement et dans les tribunaux, monopolisaient tous les instruments de contrôle public, tandis qu'apparaissaient une nouvelle forme de concurrence, individuelle et aiguë, parmi les différentes activités humaines et, en même temps, l'accumulation des moyens de production, c'est-à-dire du capital et de la terre, dans très peu de mains.

Il est couramment admis chez les économistes modernes que l'usage d'un machinisme coûteux, du charbon et de la vapeur, créa le capitalisme et le système industriel. Cela n'est pas exact ; et l'erreur provient d'une connaissance insuffisante de l'histoire sociale. Le système industriel naquit en Angleterre et y revêtit une forme capitaliste qui ne lui était en aucune façon organiquement nécessaire, parce que, lorsqu'il prit naissance, ce fut dans une société *déjà capitaliste*.

L'actif individualisme dont l'Angleterre voyait le plein développement à la fin du XVII^{me} et au commencement du XVIII^{me} siècles, produisit une abondante moisson de découvertes scientifiques et de nouvelles applications mécaniques. Parallèlement à ce changement dans les méthodes de production la nécessité se manifestait de donner au même changement un caractère capitaliste : *et l'unique source d'où pût lui venir ce caractère était les grandes fortunes qui maintenant monopolisaient les moyens de production en Grande Bretagne*.

Qu'est-ce que la capitalisation et pourquoi constitue-t-elle un trait essentiel de tout développement industriel ?

Le désir me vient-il de mettre en œuvre quelque nouveau procédé de production ? Un laps de temps devra s'écouler durant lequel des hommes créeront les nouveaux instruments, travailleront le sol et utiliseront des forces naturelles déterminées, puis finalement produiront l'article fini, désormais prêt à être consommé. Pendant cet espace de temps, la subsistance doit être fournie aux travailleurs et elle ne peut leur être fournie qu'au moyen des réserves accumulées. Si ces réserves sont entre les mains du grand nombre, ou de corporations, ou de l'Etat, ou d'institutions monastiques, alors une multitude de petits actionnaires, ou les

guildes, ou la Couronne, ou les ordres monastiques seront les maîtres de la situation, et les nouvelles industries grandiront sous la direction du premier qui en aura saisi le levier. Si l'Angleterre du XVIII^{me} siècle avait connu une large répartition du capital et de la terre ou possédé des corporations, le nouveau régime industriel se serait élevé sur une base économiquement démocratique. Plût à Dieu que ç'eût été possible ! Mais ce n'était pas possible. Quand les promoteurs des nouvelles entreprises considérèrent les réserves de richesses grâce auxquelles seules la nouvelle industrie pouvait se développer et le sol sur lequel elle pouvait croître ou qu'elle était appelée à mettre en valeur, ils trouvèrent et la terre et les réserves de richesses mobilières entre les mains de cette petite minorité opulente qui en était déjà venue à posséder la communauté. Aussi l'exploitation capitaliste des nouvelles méthodes de production de la richesse fut-elle, dès son origine, une exploitation capitaliste oligarchique. Le nouvel organisme économique se développa dans certaines directions et s'étendit selon une structure déterminée, et ce schéma se fortifia chaque année par le fait de la croissance du corps tout entier ; la grande caractéristique du système était la présence, d'une part, d'une classe possédante restreinte qui fournissait les moyens de production et, de l'autre, d'une nombreuse classe prolétarienne, exploitée par le capital et peu à peu habituée à se regarder comme non possédante.

Le système progressa suivant ces lois fatales qu'une maladie finit toujours par laisser apparaître. Chacun de ses traits s'accusa et se fortifia tandis que les générations passaient. Le nombre des propriétaires se restreignit de plus en plus ; la proportion de prolétaires dans la communauté s'accrut d'une manière inouïe ; si bien qu'au terme de ce mouvement, quand se s'acheva le XIX^{me} siècle, la production capitaliste avait atteint une limite au-delà de laquelle elle ne pouvait plus longtemps s'accroître dans les mêmes conditions. Elle était parvenue à une complète maturité, elle avait développé ses différents caractères, et rien ne lui manquait.

On se trouvait en présence d'une société : 1^o) dont la richesse totale de même que la population avait énormément grandi. 2^o) Mais dans cette société la distribution du revenu était plus singulièrement inégale que ce n'avait jamais été le cas dans aucune

société européenne dont on conserve le souvenir. 3°) Dans cette société il n'y avait pas une famille sur vingt qui jouit sur les moyens de production de droits lui permettant d'en tirer quelque parti. 4°) Dans cette société 95 % des membres étaient des prolétaires. 5°) Dans cette société le contrôle de l'industrie était maintenant exercé par les soins d'un petit groupe formé au sein du groupe déjà restreint qui possédait le capital et la terre. Toutes les institutions de cette société supposaient que la masse des Anglais n'étaient pas et ne seraient jamais propriétaires; la masse des Anglais avaient, de plus, oublié les fonctions et les conséquences de la propriété et ne pensaient qu'à bien vivre en gagnant un salaire. Ce qui dictait la règle de leur existence, ce n'était pas la puissance publique ou l'autorité de quelque religion, mais bien le pouvoir de la petite classe capitaliste; et ce que la grande majorité des ouvriers redoutaient le plus, ce n'était pas la prison ou le verdict de la justice, mais bien la perte de l'emploi.

Dans cette Angleterre de nos jours, donc, la puissance économique et sociale était entièrement concentrée entre les mains d'une petite classe possédante qui, à son tour, voyait l'administration de ses biens surveillée et organisée par une simple poignée de millionnaires et leurs agents. Aucune attache actuelle et vitale ne subsistait, sinon le lien du coffre-fort, la totale dépendance du prolétariat vis-à-vis des capitalistes... Dans ce système on remarquait une anomalie : le prolétariat était encore politiquement libre. Le principal phénomène engendré par cette liberté était la formation d'associations pour la défense des intérêts purement prolétariens, et celles-ci s'appelaient les *trade-unions*. Il n'était pas question de reconstituer le vieux régime économique de la propriété. Le prolétariat avait perdu tout souvenir de cela, de sa liberté, de ses responsabilités et de sa dignité. Les *trade-unions* avaient été créées dans le seul but de maintenir un certain taux de salaires. Au milieu d'une telle société elles n'étaient pas et ne pouvaient pas être démocratiques. Elles ne firent appel, d'abord, qu'à une très petite portion de la nombreuse minorité dépossédée et furent sans force, sauf dans un petit nombre d'industries qualifiées entre toutes et qui donnaient de bons salaires. Au début, lorsque l'on pensait que ces organi-

sations pouvaient mettre en péril le bien-être et la sécurité des rares détenteurs du capital et de la terre, elles furent l'objet d'une répression sauvage ; mais le jour où l'on découvrit, ou l'on imagina qu'elles ne faisaient qu'aider la machine industrielle à travailler sans heurt au profit du capital, elles trouvèrent bon accueil auprès de l'oligarchie au pouvoir, leurs « chefs » furent introduits au Parlement, et ce devint une mode de patronner leurs personnalités de premier plan.

Il y a quelque vingt ans on se figurait certainement, parmi la minorité des gens instruits et à leur aise, que notre développement industriel avait atteint une forme définitive et satisfaisante. Les millions d'êtres qu'il dégradait et affamait étaient regardés comme la matière superflue que les organes de l'Etat éliminaient progressivement. Il existait, supposait-on, au sein d'une vaste majorité une hiérarchie naturelle de misérables qui ne comptait pas ; au-dessus d'elle venaient ceux qui travaillaient régulièrement, dominés eux-mêmes par les travailleurs qualifiés d'élite et au sommet se trouvait la classe capitaliste qui tendait de plus en plus à l'établissement de monopoles exclusifs ou trusts, administrés par un petit groupe d'hommes très puissants au profit de ces 5% de la nation qu'étaient les propriétaires. L'Irlande, tout auprès, déterminée qu'elle était à ne pas abandonner la morale sociale du Christianisme, à conserver ses paysans et à garder un esprit démocratique, était considérée, si tant est qu'elle fût considérée, comme une expérience qui avait vu le jour dans un moment de folie réactionnaire, qui tendait rapidement à sa fin en conséquence de sa rébellion contre le monde industriel et qu'on pouvait laisser finir d'elle-même.

Telle était, dis-je, l'attitude de ceux qui, satisfaits, gouvernaient notre pays à une époque que des hommes à peine mûrs peuvent se rappeler. C'était oublier le principal facteur de tout équilibre, je veux dire le fondement de l'Europe chrétienne ; c'était prévoir à la longue quelque chose de très semblable au rétablissement de l'esclavage, et sans aucun doute si le changement dont je vais parler n'aboutit pas, l'esclavage sous un autre nom réapparaîtra sous les auspices de l'industrialisme.

Mais l'Europe et sa tradition faisaient sentir leur influence jusque parmi cette triste masse désagrégée par la soif du gain et

l'athéisme. J'ai dit que la liberté politique demeurait encore nominale en partage aux dépossédés, et très confusément cet élément commençait à fermenter.

Ce fut d'abord la grande grève des docks de 1889. La pose des fondations, voilà ce à quoi on pourrait comparer cette grève et celles qui l'accompagnèrent. Il y a plus de vingt ans déjà que le premier pas a été fait. La grande grève des docks de 1889 eut pour résultat d'amener pour la première fois timidement et d'une manière à peine sensible la grande majorité de la classe laborieuse à la conscience de la vie politique anglaise. L'organisation des trade-unions commença à grandir. Elle gagna les rangs des ouvriers qui avaient le moins de formation et l'existence la plus précaire, et bien qu'après le revirement elle ne s'étendit pas à beaucoup plus d'un dixième du prolétariat, ses doctrines devinrent familières et furent à la fin consacrées comme des lieux communs. Un *black leg*, c'est-à-dire un homme prêt à accepter du travail pour un salaire inférieur au sujet duquel ses compagnons mieux organisés s'étaient mis en grève en vint à être considéré comme un traître par la masse du peuple, bien que cette masse ne fût pas et ne soit pas encore organisée en trade-unions. En outre, de petits groupes d'hommes et de femmes de la classe moyenne, intellectuels quelque peu excentriques, commencèrent à s'intéresser aux problèmes industriels et à familiariser les plus instruits d'entre les classes riches avec l'idée que leur civilisation industrielle n'était pas stable.

Puis il s'écoula un long intervalle, conformément au tempérament anglais dont la silencieuse préparation est un des traits les plus marqués et peut-être les moins heureux. Alors, sans qu'on s'y attendit le moins du monde, vinrent les élections de 1906. Jusque là le peuple anglais avait regardé les débats politiques de ses chefs non pas avec indifférence, mais comme un jeu. Mais la réaction qui suivit la guerre sud-africaine, les leçons que cette campagne renfermait même pour le plus ignorant, et le ruineux effort financier qui, au moment encore où j'écris, n'a pas atteint son maximum, par dessus tout la cynique exploitation de la guerre en faveur d'intérêts purement cosmopolites, amenèrent une certaine portion de la masse en 1906, pour une fois et pour un moment, à prendre au sérieux la politique. La moitié

seulement de la population mâle adulte de la Grande-Bretagne a le droit de vote, et de cette moitié il n'y eut qu'une très petite proportion qui vota avec un objet politique défini. L'énorme majorité, certainement les neuf-dixièmes, vota, selon l'usage, conformément aux ordres de l'organisation dont les deux moitiés sont, de la part des classes dirigeantes, l'objet de savants calculs d'équilibre et portent respectivement les étiquettes plus ou moins dépourvues de sens de parti *libéral* et de parti *conservateur*; système destiné à assurer l'exercice alternatif du pouvoir à un petit groupe de familles et aux obligés qu'elles comptent dans les postes élevés de la justice et de la politique et dans les sinécures et occupations dont le Parlement est le centre. Un dixième seulement, dis-je, tout au plus, rompit avec ce jeu traditionnel; mais pour ce dixième, pareille rupture constituait une prodigieuse innovation par rapport à tout ce que l'on avait vu jusqu'alors en Angleterre. Un certain nombre de membres furent envoyés au Parlement — trente ou quarante environ, — qui s'étaient trouvés sans lien aucun jusque-là avec la machine qui dispense les traitements en vertu du roulement établi et qui vinrent avec le mandat formel de parler au nom des classes laborieuses. On les appelait le *Parti du Travail* et ils comprenaient, comme on pouvait s'y attendre, un petit nombre d'hommes qui avaient effectivement travaillé dans leur jeunesse et d'autres qui étaient instituteurs, journalistes, secrétaires privés, prédicateurs protestants, et que sais-je. Tout à fait en dehors de ce petit groupe, qui était un symbole du changement, on vit, contre toute attente, les membres nommés pour la moitié *libérale* de la machine arriver avec le mandat formel d'obtenir certaines réformes démocratiques, et en particulier d'expulser de la colonie britannique du Sud-Afrique les travailleurs chinois à bon marché que les Juifs sud-africains y avaient introduits.

En un mot, des élections de 1906 émanait un parfum de démocratie, tout à fait inaccoutumé et on ne peut plus caractérisé.

Tous ceux qui connaissent le système parlementaire en général et le système rotatif anglais en particulier, peuvent deviner ce qui arriva. Les politiciens de profession payèrent le peuple de mots, le Parti du Travail fut suborné sans bruit, mais efficacement grâce à la création de quelques postes salariés. Quant aux

Chinois du Sud-Afrique, leur nombre fut accru, et dans l'espace de quelques mois la vieille machine fonctionnait de nouveau selon l'ancien mode, versant ses énormes traitements et jouant au pseudo-jeu de *Gouvernement et Opposition* à propos d'affaires telles que le projet de loi sur l'Education, le projet de loi sur la vente des boissons et le projet de loi destiné à empêcher les petits garçons de fumer des cigarettes, projet connu sous le nom de *La Charte des Enfants*.

On s'imaginait que cela aurait pour effet de ramener les classes laborieuses à leurs vieilles revendications. Le calcul était faux. Précipitamment et sans grande prévoyance on leur avait jeté un morceau appelé *l'Act sur les pensions de vieillesse*; mais cette distribution des deniers publics aux pauvres âgés, bien qu'acceptée avec empressement, ne put nullement arrêter le mouvement. L'opinion prolétarienne était profondément désillusionnée à l'endroit des méthodes parlementaires, et il était possible qu'elle n'y revînt jamais dans ce pays. Joignez à cette désillusion une poussée d'initiative, tout à fait inattendue, parmi les subordonnés dans certaines des grandes industries et une défiance et un mépris corrélatifs pour les *chefs* officiels du travail. Le premier signe du changement fut la demande des employés de chemins de fer, au nombre d'un demi-million, de meilleures conditions de salaire et de durée du travail. Ce mouvement commença à être visible près de deux ans après les élections de 1906, avant que tout espoir en l'action parlementaire se fût évanoui, mais alors que les soupçons au sujet de ce vieil instrument avaient déjà pris de formidables proportions. Un politicien de profession, homme non sans habileté, appartenant à la classe moyenne des Gallois non conformistes, qui se trouvait à la tête du département en cause, intervint comme ç'avait été jusque là la traditionnelle habitude, en favorisant la cause capitaliste grâce à un subterfuge. On établit des tribunaux de conciliation conçus de telle sorte que les ouvriers parussent tenir d'eux des pouvoirs, mais qu'à l'inverse il n'en pût découler aucun résultat matériel ressemblant à des profits pour les travailleurs. Les ouvriers furent dupes pour la plupart, acceptèrent les tribunaux et recueillirent les fruits de leur erreur. Mais, contrairement à ce qui s'était passé naguère, la leçon ne fût pas oubliée, et le principal effet

dé la fourberie ministérielle fut d'accroître brusquement et dans des proportions énormes la valeur globale des chemins de fer, d'abaisser le Parlement aux yeux du public comme il ne l'avait jamais été auparavant, et de déterminer les ouvriers à agir autrement que par les méthodes politiques.

Puis vint le budget de 1909. Les résultats manifestement désastreux et pleins de menaces de l'aventure sud-africaine, œuvre des Juifs, présageaient, pour ceux qui comprenaient la véritable situation de l'Angleterre, un immédiat et un grave péril. On ne pouvait faire face à la situation qu'au moyen d'un gros emprunt ou grâce à l'imposition de toute une série de nouvelles taxes, et déjà le pays était beaucoup plus lourdement taxé que tout autre au monde.

Les gens d'expérience les mieux renseignés furent secrètement consultés et ils furent tous d'avis que le crédit national, qui était irrémédiablement tombé au-dessous du pair, c'était la conséquence de l'aventure sud-africaine, ne résisterait pas à un emprunt. A contre-cœur, on adopta l'alternative d'un essai sur les derniers extras que la taxation pouvait encore atteindre et le fameux budget fut présenté. Il renfermait certains articles colorés de faux prétextes, notamment certaines taxes nouvelles sur le sol, qui, bien que causant un tort infini, n'étaient pas destinées à produire en réalité le moindre revenu, mais à faire de toute l'opération un vague appel à la stérile, mais vigoureuse répulsion pour le monopole de la terre que la plupart des Anglais, après l'avoir laissé s'établir, ont récemment développé. Le fin mot du budget était ailleurs. Il prélevait des droits de succession sur les grandes fortunes jusqu'à un maximum frisant la confiscation ; mais la plus grosse part du nouveau revenu qu'il donnait, les sept douzièmes au moins, provenait de taxes levées sur la masse de la population prolétarienne, sur sa bière, son sucre, son thé, son tabac, etc.

Il importe au plus haut degré de saisir ce fait, parce qu'il est passé sous silence par notre presse capitaliste et qu'il est, par suite, inexactement observé par la plupart des témoins. Le pauvre anglais est grevé de taxes nationales et locales tout à fait hors de proportion avec celles que paye n'importe quel autre pays. Les droits qui frappent ses articles de consommation ordi-

naires atteignent un chiffre plus élevé que le total du produit donné par les lourds impôts des Etats-Unis. Les pauvres, à coup sûr, ne se rendent pas compte qu'ils sont ainsi chargés ; mais les conséquences d'un accroissement de ce fardeau se font sentir avec la même régularité que si les imposés s'en rendaient un compte exact. A ce fardeau supplémentaire pesant sur la masse des salariés est venu se joindre le fardeau supplémentaire de la hausse des prix : renchérissement des prix qui n'a été en aucune manière suivi d'une hausse correspondante des salaires. Le mécontentement s'est accru et les témoins les plus attentifs savaient qu'il deviendrait bientôt formidable, bien qu'il ne se fût pas encore traduit par des manifestations actives et que personne ne se représentât encore jusqu'à quel diapason s'élèveraient ces manifestations.

Cependant un certain nombre de dispositions s'imposaient en vue de prévenir la menace de violences populaires et d'y parer.

Les légistes, agissant de concert avec la classe des hommes politiques dont ils sont synonymes dans ce pays, enregistrèrent une décision aux termes de laquelle les Trade-Unions ne pourraient pas employer leurs fonds à des fins politiques. Ce qu'on appelle le *Parti du Travail* était depuis longtemps absorbé, fondu dans la grande masse des politiciens de profession. Les Trade-Unions avaient cessé d'attendre d'eux le remède.

Au commencement de l'été de 1911, le pas décisif fut franchi par ceux qui étaient résolus à briser les nouvelles aspirations des dépossédés de ce pays.

On bâtit un projet de loi ; mais ses dispositions furent soigneusement soustraites à la discussion publique, et personne ne soupçonnait même qu'il y avait dans l'air un plan en vertu duquel tous ceux qui recevaient comme salaire moins de 75 fr. environ par semaine — c'est-à-dire naturellement la masse toute entière de l'Angleterre prolétarienne — seraient dans l'avenir soumis aux obligations suivantes :

1°) Paiement d'une capitation de 4 pence par semaine. Cette capitation serait obligatoire pour tous.

2°) Exposé de leur situation financière, lequel leur permettrait de revendiquer l'addition aux 4 pence de 3 autres pence nominativement payables par la classe patronale ou capitaliste.

3^o) Obligation de se soumettre à une inspection continuelle et arbitraire des fonctionnaires publics, ayant pour but de constater que les personnes ainsi enrégimentées et enregistrées de force touchaient bien réellement des sommes de toutes les provenances déclarées et qu'elles n'essayaient pas d'enfreindre les dispositions de la loi, comme de relever toutes les fluctuations subies par leur revenu.

Lorsque cette taxe aurait été levée six mois durant et aurait apporté au Trésor la somme de 325 millions de livres environ, on mettrait en application l'assurance contre la maladie, contre certaines hypothèses rares d'incapacité de travail et un service d'allocations très mal définies en faveur des tuberculeux. Ce projet reçut l'appellation quelque peu ironique de *Projet d'Assurance Nationale*. On convint à Westminster qu'il n'y aurait pas de longs débats relativement à la mesure et qu'ainsi elle entreerait subrepticement et brusquement dans le domaine public. Pour des raisons d'ordre social, que j'exposerai dans un moment, on regardait comme urgent que les classes riches lui donnassent force de loi sur le champ et en évitant autant que possible les jugements et la critique du public.

Ces motifs d'ordre social sont issus de trois caractères fondamentaux de la mesure, qui peuvent fort bien échapper à un observateur superficiel parce qu'ils ont été soigneusement relégués à l'arrière-plan et qu'ils procèdent des conditions particulières de ce pays.

En apparence, le projet pourrait paraître ce qu'on a voulu qu'il parût, une pure copie du système allemand, mal appropriée à la vérité au caractère anglais, mais, au pis aller, un essai précipité et inconsidéré d'organisation de l'assurance-maladie parmi la masse du peuple.

Le projet était beaucoup plus habile que cela. Les trois effets calculés qui furent les motifs de son introduction et, spécialement, du mystère et de la hâte dont elle fut accompagnée, étaient les suivants :

1^o) L'enregistrement de tous les salariés et l'octroi aux politiciens et à leurs agents d'une fonction publique consistant à organiser la vie du prolétariat et à en contrôler les manifestations.

2^o) La création avec le produit des nouvelles contributions d'un

vaste corps de fonctionnaires salariés au sein duquel pourraient être attirés et au moyen duquel pourraient être achetés ceux qui apparaissent comme les chefs du nouveau mouvement prolétarien ; car ces postes ne dépendraient pas des contribuables, mais de la machine politique qui est naturellement capitaliste de caractère d'une extrémité à l'autre.

3°) La destruction des Trade-Unions.

Ce troisième et dernier point est de beaucoup le plus important et fut la véritable origine de la loi et la cause de ce fait qu'elle fut imposée à ses auteurs nominaux par les patrons, ces derniers en ayant dans la réalité conçu le projet et ayant insisté sur son caractère urgent.

Quant au résultat essentiel de la mesure, voici sous quelle forme il s'annonce : la classe laborieuse a maintenant l'habitude d'épargner de 4 à 6 pence par semaine — et cela à grand peine — en vue des cotisations à verser aux Trade-Unions. Les fonds ainsi amassés alimentent une forme d'assurance contre la maladie et le chômage, *mais ils peuvent être aussi consacrés à soutenir les travailleurs durant une lutte importante ayant pour objet un accroissement des salaires ou toute autre amélioration de leur sort.* En d'autres termes et pour user d'une expression courante de ce pays, les fonds des Trade-Unions ont cette élasticité ; ils peuvent être employés sous forme de *fonds de réserve* ou comme caisse de grève indistinctement.

Maintenant, la disposition fondamentale de ce qu'on appelle l'Act d'Assurance est que les ouvriers peuvent, s'ils le préfèrent, payer la nouvelle contribution par l'intermédiaire de leurs Trade-Unions, *mais les sommes ainsi versées ne pourront pas être employées comme fonds de grève.*

Aussi, dans l'avenir, ou bien l'ouvrier paiera sa contribution à quelque société d'assurance privée ou officielle — auquel cas il ne sera certainement pas à même de continuer à verser une cotisation à sa Trade-Union ou ne jugera pas souvent à propos de le faire, — ou bien il préférera remettre sa contribution à sa Trade-Union, auquel cas sa possibilité de faire grève aura disparu. Le calcul est rigoureux et ne comporte pas d'autre issue que ce dilemme, et il est reconnu par tous les employeurs que la mesure mettra fin une fois pour toutes au pouvoir de résistance dont

...

leurs ouvriers ont jusqu'ici fait preuve à un degré croissant et embarrassant.

Si l'Act d'Assurance avait été voté tout de suite, comme on en avait formé le projet, et si le mouvement du travail qu'il était destiné à empêcher avait été différé de quelques mois, ce que je vais avoir à rapporter ne se serait jamais passé, car l'Act d'Assurance, une fois en application, aurait rendu vaine, comme on le souhaitait, toute action de la part du prolétariat.

Il en fut autrement : les huit mois qui suivirent virent trois grandes luttes de la majorité dépossédée contre les monopoles capitalistes ou trusts, engagées sur une échelle et organisées avec une discipline dont on n'avait jamais encore été témoin en Angleterre et qui étaient de la plus grave signification.

Le premier de ces conflits s'ouvrit par la demande des charretiers, voituriers et portefaix de Londres à l'effet d'obtenir de meilleures conditions de travail. La requête n'avait rien d'excessif ; mais l'une des classes les plus riches fut prise de cauchemar à la pensée de l'organisation secrète qui s'était développée au-dessous d'elle. La demande fut repoussée avec dédain et aussitôt, dans l'espace de quelques heures, tout le commerce des transports de Londres s'arrêtait comme par enchantement. On ne peut se figurer l'alarme que provoqua cette puissance inattendue de la nouvelle organisation. Ordre fut envoyé à la ronde aux journaux de ne rien imprimer ni répandre qui pût envenimer les relations entre riches et pauvres au sein de la métropole. Il y eut une attente anxieuse et étrangement calme, et naturellement les patrons cédèrent. Ce fut une victoire complète pour les ouvriers. Et, que l'on note ceci, ce fut la première victoire de l'espèce qui fût jamais échue dans ce pays aux travailleurs non-qualifiés, la première qui eût jamais été remportée d'une manière décisive, complète et d'un seul coup.

On peut se représenter, après cette expérience, la hâte que l'on mit à faire passer le projet de loi ; cependant, fait plutôt bizarre, le prolétariat, qu'il avait pour but de séduire, avait moins entendu parler de la mesure. La classe moyenne, pour laquelle il n'avait qu'un faible intérêt, et en particulier les médecins, commencèrent à critiquer le projet et à demander une discussion inté-

grale et au grand jour. Après nombre de négociations particulières d'une nature rien moins qu'agréable, après une ou deux tentatives en règle de subornation et de secrets appels à la commune cause des gens riches dans cette crise, les promoteurs politiques du projet capitaliste furent contraints de le soumettre à une discussion parlementaire complète, au risque d'éveiller l'attention des masses sur ce qu'on leur préparait. La session d'été du Parlement s'ouvrit sans que le projet fût encore loi et avec la perspective de sa discussion ultérieure en automne.

En août se produisit le second des grands mouvements prolétariens. Les employés des chemins de fer, qui protestaient depuis longtemps contre la honteuse duperie dont ils avaient été victimes en 1907, demandèrent que les prétendus tribunaux de conciliation fussent abolis, et que leurs Trades-Unions eussent directement accès auprès des patrons et faculté de négocier avec eux. La demande était modérée et raisonnable, et l'avenir ne verra qu'une incroyable démente dans le refus qu'ils y opposèrent. Puis vint la grève des chemins de fer, dont j'ai déjà parlé dans cette revue et qui, au moment précis où les ouvriers étaient sur le point de triompher, fut enrayée par l'envoi d'un faux télégramme un certain samedi soir. Le télégramme qui émanait des soi-disant *chefs*, spécialement de ceux du Parlement, annonçait que les revendications des employés avaient été entendues et ordonnait à tous de retourner au travail. C'était un mensonge, est-il besoin de le dire ? Il n'avait pas été fait droit aux demandes des ouvriers, et lorsque ceux-ci, 48 heures plus tard, s'aperçurent à quel point ils avaient été dupés, l'effet produit sur eux et sur leurs collègues d'autres industries fut tel qu'on se l'imaginera sans peine. Pour l'instant, toutefois, les politiciens se reprirent à respirer et l'on espéra que le mouvement populaire avait atteint son plus haut période et était finalement vaincu.

Une fois de plus les professionnels s'étaient, comme il leur arrive d'ordinaire, fourvoyés dans leurs calculs relatifs aux affaires humaines qui, elles, sont spontanées. Au cours de l'automne le projet d'Assurance devint loi. Plus d'un million de signatures provenant des seuls gens de maisons furent recueillies contre lui sous forme de pétition. Une section de la soi-disant *Opposition* pensa un instant profiter de l'indignation populaire

en vue de ses propres desseins et opina pour le rejet de la mesure. Mais ceci se passa dans le privé. Les grands capitalistes, derrière le parti, ne voulurent pas entendre parler de la mort du projet, et lorsque vint le vote, 23 membres seulement sur 670 firent entendre leur protestation contre ce que l'Angleterre toute entière repoussait. Le futur historien verra probablement dans cette date le tournant de nos institutions parlementaires.

Le troisième des grands mouvements prolétariens approchait. De longs mois durant déjà, tandis que la grève de Londres réussissait et que la grève des chemins de fer échouait, les mineurs avaient obstinément fait valoir leurs demandes ; ils ne réclamaient pas à la vérité des conditions de travail nouvelles et plus avantageuses, mais seulement un retour aux conditions meilleures qu'avaient connues le passé. Ces conditions meilleures s'étaient graduellement gâtées au fur et à mesure que différentes zones de nos gisements miniers venaient à être organisées sous le régime des grands monopoles ou trusts. Le principal et le plus dangereux de ces trusts est celui qui contrôle le bassin houiller du Sud-Galles, zone fournissant le type particulier de charbon essentiel à la marine nationale. Les politiciens s'étaient prêtés à la formation de ce monopole privé, si dangereux qu'il fût pour l'intérêt public et si peu scrupuleux qu'il se montrât dans sa manière de traiter les ouvriers. Les grosses fortunes amassées de cette manière illicite avaient servi naturellement à des fins de corruption ; certains hommes politiques avaient reçu en leur particulier des sommes et le monde politique dans son ensemble tremblait devant la puissance représentée par ces millions. Ce trust s'était montré exceptionnellement dépourvu de scrupules et cruel dans sa manière de traiter ses ouvriers ; et qui a suivi la nature de la grève minière comprendra parfaitement le principal des griefs élevés contre lui. Le travail des mines dans cette région n'est pas une occupation rémunérée par des salaires réguliers. Un ouvrier y est payé à raison de la quantité de charbon qu'il abat. Tombe-t-il sur un endroit difficile à exploiter ou exigeant un grande somme de travail supplémentaire dans le but d'étayer un plafond peu solide ou fournissant une grande quantité de matériaux inutiles que l'on doit extraire avant de pouvoir retirer une seule tonne

de houille, il est alors manifeste que la somme d'argent qu'il touche pour cette tonne de charbon peut être si réduite relativement à son travail total qu'elle soit tout à fait inférieure au taux de salaires le plus bas qu'il est permis de concevoir. Des cas se sont présentés dans lesquels un ouvrier travaillait toute une quinzaine pour recevoir en fin de compte moins qu'il n'aurait été à même de gagner en un jour dans n'importe quelle autre industrie. A l'inverse, naturellement, le mineur réalise de gros bénéfices lorsqu'il exploite un bon filon et a pour lui la chance. Anciennement, des indemnités étaient accordées pour les places peu rémunératrices et d'un travail difficile. Ces indemnités dépendaient du bon sens et du jugement des directeurs et de leurs subordonnés, mais en somme elles étaient attribuées sagement et dans un véritable esprit de justice. Le nouveau trust du charbon avec ce que nous appelons ses méthodes yankee a mis fin à tout cela. Instruction a été officiellement donnée aux directeurs et sous-directeurs de veiller à ce que les réclamations en indemnité fussent entourées de toutes les difficultés possibles. On fera de telle sorte que les délais soient des plus longs même quand les indemnités auront été accordées, et en général que le fonctionnement de l'ancien système, plus humain, soit rendu impossible. La nouvelle méthode était naturellement des plus avantageuses pour le trust et le trust en a assuré la continuation de la manière suivante : la situation propre au Sud-Galles, lequel ne renferme qu'un sixième environ de la population minière totale du pays, étant devenu intolérable, un grand nombre de mineurs du Sud-Galles se mirent en grève, réclamant qu'on établît un salaire moyen qui les mettrait à l'abri de la malchance lorsqu'ils auraient à extraire du charbon dans ce que l'on appelait les *places anormales*, c'est-à-dire des endroits de la mine où la difficulté d'atteindre le charbon était telle qu'ils ne pourraient pas gagner en l'extrayant des salaires convenables. Ils proposaient que les patrons garantissent une faible somme quotidienne — fort au-dessous de la somme moyenne qu'un mineur pouvait gagner, si l'on considère les différentes places — et que l'ancien système des indemnités, que les patrons avaient tué en pratique, fût aboli.

Cependant le reste des mineurs, par manque de jugement et étroitesse de vues, refusaient de seconder le Sud-Galles dans sa lutte. Au lieu de le soutenir avec des fonds provenant de tous les points de l'Angleterre, les mineurs laissèrent le Sud-Galles combattre son propre combat jusqu'à ce que, très rapidement, sa caisse de grève fût épuisée. Puis vinrent les rixes et les meurtres. Les boutiques et les propriétés des usuriers juifs furent saccagées et, pendant quelques jours, ce district parut en proie à une véritable révolution au petit pied.

Mais la grève locale du Sud-Galles prenait fin et ce fut par une défaite ; les ouvriers, abandonnés par leurs camarades, furent contraints d'accepter les conditions que leur dictaient les patrons, et on crut que ce genre de troubles était terminé.

La suite fut très curieuse. La Fédération générale des Trade-Unions minières de tout le pays, qui avait laissé battre en détail le Sud-Galles, se convertit — trop tard — au principe du salaire minimum, et l'on présenta aux patrons une demande générale tendant à obtenir qu'un salaire de cette nature, d'un montant variant conformément à une série que les ouvriers avaient établie, chaque bassin houiller fixant son propre minimum, fût la base des futures conditions de travail. Nombre de patrons houilleurs de l'ancien style, appartenant aux districts où les relations entre eux et leurs hommes étaient encore bonnes, étaient prêts à accéder à cette requête tardive et raisonnable. Dans les comtés anglais du centre spécialement, ces bonnes dispositions prédominaient. Mais le trust du Sud-Galles qui, avec ses nouvelles et détestables méthodes, dirigeait toute l'affaire, fort de ses récentes victoires et confiant dans sa grande puissance politique, prévint tout accord.

Les mineurs déclarèrent qu'après l'expérience du fiasco du Sud-Galles, le pacte devait être national sous peine de n'avoir aucune valeur. Ils ne se laisseraient plus battre en détail ; bien qu'un si grand nombre de patrons fussent pleinement disposés à conférer avec eux, ils insistaient comme il convenait sur ce fait qu'un arrangement qui laissait un grand nombre de leurs compagnons dans d'injustes conditions résultant de la défaite, ne pouvait pas être accepté par eux et qu'y adhérer serait une trahison. Le trust minier du Sud-Galles non seulement refusa de

céder, mais déclara aux politiciens, dont quelques-uns dépendaient directement de lui, que les hommes seraient certainement battus et que si une grève éclatait elle serait terminée au bout de très peu de temps, et que toute sécurité serait assurée pour longtemps au capital dans ce département.

Aussi les politiciens ne firent-ils rien pour prévenir la lutte toute proche. Ils donnèrent ordre à la marine d'acheter une grande réserve de charbon pour ses vapeurs — ce qui valut au trust du Sud-Galles un profit énorme et prévu —, ils avertirent les compagnies de chemins de fer qui amassèrent aussi de grosses provisions, et tinrent tout prêt, d'abord, pour faire en sorte que la grève eût lieu et, en second lieu, pour qu'elle aboutît à une défaite des ouvriers.

La caractéristique de toute l'affaire fut que d'amples avertissements de ce genre furent donnés au capital par le travail. Les mineurs l'avaient menée avec une extraordinaire maladresse. Ce fut une maladresse que de ne pas soutenir le Sud-Galles dans la première hypothèse ; c'en fut une encore que de tant tarder à conclure la paix, c'en fut une enfin que de permettre à leur adversaire de faire tous les préparatifs de nature à assurer leur défaite. Nombreux comme ils sont, ils se tiennent plutôt à l'écart du reste de l'Angleterre prolétarienne dans leurs méthodes et dans leurs visées ; ils furent lents à apprendre la leçon que d'autres avaient depuis longtemps apprise, et cette léthargie devait leur coûter cher ; pourtant, ainsi que je le montrerai dans un instant, on leur a enseigné à abandonner désormais les méthodes de ce genre et leur prochaine entrée en scène sera vraisemblablement beaucoup plus prompte et décisive.

Les contrats sous le régime desquels les mineurs travaillaient stipulaient qu'un certain avis légal serait donné avant que le travail pût cesser. On savait au commencement de l'année que les ouvriers chômeraient certainement si le salaire minimum n'était pas accordé conformément aux taux très modérés dont ils avaient dressé la liste pour les différents districts (1).

La date d'expiration des derniers contrats était le jeudi 29 février, et ce jour même le travail cessa dans les mines.

(1) Si modérés que, dans neuf cas sur dix, il n'y aurait eu aucune nécessité de payer ce salaire minimum vu que les salaires alors gagnés par les mineurs lui étaient supérieurs.

Un fort million d'hommes et de jeunes garçons, représentant une population de près de cinq millions d'âmes, ou un sixième environ du prolétariat de la contrée, quittèrent le travail en totalité et durent se contenter de la paye hebdomadaire réduite que leur fournissaient les réserves accumulées de leurs Unions. Ces fonds également partagés auraient à la rigueur fait vivre toute la population intéressée pendant quelque cinq semaines.

Il y a quelque chose de pathétique dans le contraste qui s'offre entre les énormes réserves des patrons, même abstraction faite de leur pouvoir de contrôle sur les politiciens, et ce petit trésor des ouvriers. La fortune de l'un des chefs du trust seule aurait fourni l'entretien à toute cette population pendant la moitié de cette période. Mais là n'est pas la question. Les mineurs, en agissant ainsi, voulaient savoir si, par leur refus de travailler, ils pouvaient émouvoir l'opinion des classes riches au point de faire aboutir la revendication très modérée dont ils attendaient simplement la sécurité de leur existence.

Leur effort dura un mois.

Les larges approvisionnements de charbon que l'on avait faits suffisaient amplement pour ce laps de temps. Les seuls qui souffrirent furent les pauvres, qui, dans ce pays, ne peuvent ni faire la cuisine, ni se chauffer autrement qu'avec ce combustible.

Les approvisionnements, dont à l'origine la production avait été acquittée sous forme de salaires au taux d'environ dix shillings par tonne, furent vendus à la classe même qui les avait produits à raison de trente, quarante et cinquante shillings par tonne. Les patrons et les commerçants allégèrent la communauté d'à peu près 100 millions de francs grâce à la hausse des prix ; mais les réserves étaient si abondantes qu'il n'y eut pour ainsi dire pas de tension. On ferma quelques fabriques, quelques hauts-fourneaux s'éteignirent, mais pour le reste, la vie de la nation ne changea guère sauf sur un point particulier que voici : les chemins de fer profitèrent de l'ignorance du public pour supprimer ceux des trains qui n'étaient pas rémunérateurs. Une compagnie qui avait de la houille en réserve pour quelque six mois mit un empressement particulier à restreindre son service ; et, par voie de conséquence, le travail se trouva arrêté partout à

la ronde et un appel onéreux fut fait aux fonds des Unions autres que celle des mineurs.

Après six semaines environ d'efforts, c'est-à-dire à peu près une semaine après Pâques, la crise touchait à son paroxysme. Les chemins de fer, pour la plus grande partie, se trouvaient encore absolument à l'abri, mais le public de la classe moyenne allait commencer à en souffrir et un certain nombre d'entreprises municipales d'énergie électrique, hydrauliques, etc., éprouvaient de sérieuses inquiétudes. Les politiciens avaient exactement prévu l'instant de cette tension et ils ont droit pour cette raison à la gratitude de ceux qui estiment que le fonctionnement de la machine sociale est plus important que les principes moraux qui servent de base à la société. Le Gouvernement et ce qu'on appelle l'Opposition s'entendirent pour ne rien faire avant que les fonds des mineurs fussent presque épuisés. A cet instant critique de la bataille, alors que l'offensive de l'un des adversaires allait être décisive, le Gouvernement et l'Opposition se présentèrent avec un plan soigneusement préparé. On prit grand soin naturellement de consulter les *chefs de l'Opposition* avant de laisser ce plan paraître à la vue du public, et une lutte simulée s'engagea dans laquelle l'Opposition prétendit *s'y opposer*, mais prit toutes les précautions voulues pour ne pas entraver dans sa marche un projet de loi que les deux partis soi-disant opposés avaient mûri entre eux.

Le projet ainsi imaginé en petit comité dans le but de briser la grève disposait qu'il serait établi des tribunaux du genre des tribunaux de conciliation tant décriés des chemins de fer. Mineurs et patrons y seraient également représentés, et comme naturellement ils différeraient d'avis par égales portions, la majorité serait obtenue grâce à un président *indépendant* agréé par les deux fractions, ou, en l'absence d'un accord à cet égard, par un fonctionnaire choisi par les politiciens eux-mêmes.

De tels tribunaux seraient établis à raison d'un par district minier ; il y en aurait ainsi un pour le Sud-Galles, un pour le Northumberland, un pour le Durham, etc.

Lorsque le tribunal aurait, à une majorité ainsi prévue, fixé un salaire minimum, ce salaire minimum, et non pas une somme moindre, devrait être payé par les propriétaires de mines aux mi-

teurs. Il n'y avait pas un mot au sujet de la liste des salaires. Le minimum pouvait être un penny par jour ou rien du tout pour le même jour. Il était laissé à la discrétion des patrons qui avaient de plus pour eux le vote décisif d'un agent nommé par les politiciens ou, là où ce serait possible, d'un président *indépendant* agréé par les deux parties.

Pour qui connaît mal les courants complexes et les contre-courants de la vie anglaise, ses traditions aristocratiques, son présent état de confusion, la complète inaptitude des masses à prendre une initiative ou à contrôler, il peut paraître étonnant qu'on ait pu attendre un résultat quelconque d'un pareil expédient de comédie. Le fait est qu'il donna de grands résultats. Il brisa la grève.

1^o) Les mineurs, même pendant cette suprême bataille, n'avaient pas compris l'importance du sacrifice individuel; celles de leurs Unions qui étaient riches n'avaient pas secouru les Unions dans la détresse, et le Sud-Galles, qui avait été le protagoniste du premier combat et avait, en conséquence, vu le premier ses ressources épuisées dans l'engagement général, ne reçut aucune aide des caisses des groupes plus riches d'entre le monde des mineurs.

2^o) Les soi-disant *chefs* furent gagnés par la machine parlementaire, quelques-uns parmi eux étaient alors membres du Parlement et pouvaient, partant, se rendre libres, d'autres, bien que n'appartenant pas au Parlement, furent retenus à Londres des semaines durant sous l'influence de leurs collègues du Parlement.

3^o) Aux mineurs on promit vaguement et par voie indirecte, solennellement toutefois, que les tribunaux de salaires, une fois établis, octroyeraient *virtuellement* ou *pratiquement* la série des salaires.

4^o) Briser la grève même dans une zone où on la faisait à contre-cœur, c'était comme si on laissait l'eau s'infiltrer à travers un barrage. La brèche était destinée à s'accroître, et bientôt la masse entière du flot revenant à la charge vaincrait toute résistance.

La loi ainsi votée à un moment qui, d'après le calcul des politiciens, correspondait exactement à l'instant critique de la lutte,

fit son œuvre. Ils avaient attendu que les fonds des Unions fussent épuisés dans les centres les plus importants ; ils avaient eu à cœur de ne pas exercer de contrainte sur le trust comme de ne pas envisager la question à un point de vue national, et ils s'étaient arrangés pour intervenir au moment précis de la lutte où leur intervention la fit tourner à l'avantage d'une minorité opulente.

Il est un autre fait cependant qui étonnera l'opinion étrangère. Un vote eut lieu parmi les mineurs sur le point de savoir s'ils devaient reprendre le travail. Une forte majorité se déclara pour la négative. Néanmoins la reprise du travail s'effectua. Peu après Pâques la marche normale du travail avait recommencé sur toute la ligne, les ouvriers étaient rentrés à la mine aux anciennes conditions et l'exploitation était aussi active que si les Unions n'avaient pas été ruinées et que les mineurs n'eussent pas été ainsi de fait et, comme on l'espérait, finalement vaincus.

Le moment est venu de donner une petite leçon de choses grâce à laquelle on pourra juger de la nature du compromis et de ses résultats probables.

Un tribunal de salaires a été établi pour le Sud-Galles. Les patrons ont choisi leurs représentants ; les ouvriers ont élu les leurs. Un accord est intervenu entre eux sur le nom d'un président *indépendant*, dont le vote devait décider de la majorité. Ils n'ont pas fait appel à un représentant des politiciens. Qui alors les mineurs ont-ils consenti à accepter ?

A qui connaît le fond de la vie politique anglaise, la seule pensée de ce nom troublera la respiration ; mais il est en même temps particulièrement instructif, car il montre combien le prolétariat anglais peut encore être dupé, et de combien il s'en faut qu'il comprenne la manière dont il est gouverné. Le président *indépendant* qui devait tenir la balance égale entre le capital et le travail et veiller à ce que la série des salaires fût *pratiquement* concédée fut un certain Hicks Beach.

Cet homme était depuis des années un politicien de profession. Il avait reçu, comme salaires seulement, environ 2.500.000 francs sur l'argent des contribuables. Il avait casé deux de ses parents dans la fraction ou parti nominale *opposée* au sien. L'un est aujourd'hui gouverneur colonial sur le pied de 250.000 francs

par an ; l'autre est un ministre *libéral* appointé à raison de 125.000 francs par an. Il a naturellement une multitude d'autres obligés et de parents vivant sous une forme ou une autre avec l'argent du public. Lui-même, en qualité de ministre *conservateur* des finances, négocia l'acquisition de sa propre terre pour des nécessités publiques avec les fonds du trésor public, dont il était le gardien, pour trois fois sa valeur commerciale. Jamais on ne rappelle l'affaire entre personnes cultivées en Angleterre sans un sourire, et le sourire signifie quel degré la corruption publique a atteint. Plus tard, il assumait, entre autres occupations, l'office *d'arbitre* en une certaine affaire commerciale dans l'Est, au sein de laquelle le gouvernement avait des intelligences. Ce fut un choix politique et il lui rapporta je ne sais combien de milliers de livres sterling. En tout, l'homme doit s'être fait, d'une manière ou d'une autre, légitimement ou non, pour lui-même et pour ses parents, environ 12 millions et demi de francs sur le revenu public dupays. Il porte maintenant le titre de Lord St-Aldwyn que, contrairement à la coutume, il n'a pas acheté, mais obtenu sans bourse délier. Voilà la personne que les représentants des mineurs dans le Sud-Galles ont choisi pour arbitre indépendant.

Il serait impossible de trouver un meilleur commentaire des conditions sociales où se trouve notre société industrielle. Et, que l'on m'en croie, une attention particulière doit lui être prêtée, parce que, j'en suis absolument certain, aucune lumière ne sera répandue sur ce fait par celles des agences télégraphiques et postales qui contrôlent la presse internationale de l'Europe.

Alors, direz-vous, les mineurs ayant eu cette incroyable démesure et s'étant ainsi laissé prendre, se sont humblement laissé imposer un salaire minimum et ont accepté sans lutte leur défaite.

Pas le moins du monde. C'est en ceci que l'opinion étrangère se méprend si aisément sur le caractère anglais, ou plutôt sur l'aplitude et l'inaplitude des Anglais pour l'action politique.

Les mineurs du Sud-Galles, ayant eu dans la circonstance la conduite la plus déraisonnable qu'on puisse concevoir, votèrent la cessation de la grève, acceptèrent un arbitre de comédie de l'espèce que j'ai décrite, vidèrent leurs caisses syndicales et le

tout à l'avenant ; brusquement, enfin, ils ont, au moment où j'écris, refusé d'accepter la moindre réduction à la série des salaires minimum. Cela ou rien. Et s'ils n'obtiennent pas leur série de salaires, ils se proposent de troubler de nouveau l'ordre public.

A vrai dire nous pouvons expliquer les classes laborieuses d'Angleterre par deux métaphores.

On peut les comparer à un homme de bon jugement qui a eu le malheur de perdre la mémoire et, partant, de voir s'interrompre son existence individuelle. La perte de la mémoire est la perte de l'Eglise catholique. Le bon jugement est cet instinct entretenu et développé aussi par l'Eglise, qui empêche les hommes de se laisser complètement ravir les libertés fondamentales.

Et voici l'autre métaphore. La classe laborieuse d'Angleterre est comparable au chêne que vous pouvez meurtrir ou couper, sans qu'il vous soit possible d'atteindre le germe ; les meurtrissures, les entailles sont l'asservissement graduel qu'elle a subi au cours des trois cent dernières années. Mais le germe est l'esprit natif de l'Europe qui ne peut lui être dérobé et qui la différencie de la dégradation barbare des contrées demi-civilisées de l'Orient et du Nord.

Si l'on me demandait ce que l'avenir sera, je répondrais qu'il n'est au pouvoir de personne de le prédire. Mais, à coup sûr, de deux choses l'une : ou la classe laborieuse de ce pays glissera jusqu'à une condition lui donnant la sécurité et le nécessaire, mais pas la moindre prise sur les moyens de production, un statut humain et n'excluant pas le bonheur, mais forcément servile et la différenciant entièrement de la classe libre placée au-dessus d'elle ; ou bien elle essaiera d'exercer un contrôle sur les différentes industries côte à côte avec l'organisation des patrons. Tel est présentement son objectif. Je ne sais si elle l'atteindra. Le présent état de choses abandonné à sa pente naturelle aboutirait certainement, sous un autre nom, à la vieille institution de l'esclavage, c'est-à-dire à la reconnaissance légale organisée d'un statut en vertu duquel les ouvriers ne seraient pas propriétaires mais seraient contraints de travailler pour le bénéfice des

autres. Mais la triste civilisation industrielle qui a engendré ces tristes problèmes n'est par bonheur qu'une partie malade de notre Europe. La portion bien portante refleurit, elle réagira contre elle et la modifiera ; déjà l'Irlande a ses paysans fixés au sol et, à travers quelles péripéties je ne le sais, l'institution de la propriété sera, je le crois, rétablie jusqu'en Angleterre. *Videat Deus.*

H. BELLOC.

Traduit par F. Sagot.





